



Villabé, demain magazine

Le magazine d'information de l'opposition

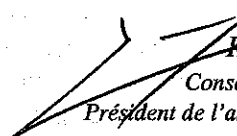
Editorial

Oui ! Je suis heureux d'être Villabéen ! Oui ! Je suis heureux d'être Français et oui, je suis fier d'être Européen !

Cependant, comme vous, je souhaite une Europe plus démocratique, une Europe qui écoute ses concitoyens. Je souhaite une Europe plus forte, avec un Président connu et reconnu. Je souhaite une Europe qui avance et non pas une Europe à la dérive, une Europe mieux organisée, avec des institutions qui fonctionnent dans la transparence et sans blocage. A 25 pays on doit être organisé. Je souhaite cette Europe libre et sociale, cette Europe qui fixe des valeurs communes et des objectifs politiques à ses citoyens.

Alors pour toutes ces raisons, je voterai « oui » le 29 mai 2005. Ce jour là, ce sera le jour de la « fête » des Mères, alors « faites » l'Europe pour nous et pour nos enfants. N'installons pas le désordre, n'écoutons pas les mensonges ou les visions utopistes et irréalistes. Avec son pôle Euro logistique, Villabé est une commune ancrée en Europe. Alors donnons lui à cette Europe les moyens de mieux fonctionner.

Je suis à votre disposition 7j/7 pour répondre à toutes vos interrogations sur ce sujet.


Karl DIRAT
 Conseiller municipal
 Président de l'association « villabé demain »

Villabé Demain sur le net

Nous vous invitons à venir naviguer sur notre site internet « Villabé Demain » et à venir y déposer vos remarques et suggestions sur : La vie de la commune, vos souhaits, vos préoccupations, vos notes d'humeurs, d'humour, vos projets, vos envies de rencontres, de spectacles, de voyages. Ce site vous est entièrement réservé et spécialement destiné à vous informer. Vous y trouverez de nombreux liens pratiques et même un espace culinaire: « Les caves et les spécialités de Villabé ! » Alors à vos fourneaux ! N'en déplaise à nos « amis » communistes, vous y trouverez même le bilan de nos propositions, le résumé de nos activités. Dans cet espace pas de mensonges, pas de langue de bois ! Il n'y a que du concret.

Nous nous ne sommes à la botte de personne sinon à celle qui nous sert à marcher vers vous afin de venir vous rencontrer pour améliorer votre quotidien !

Dans ce numéro :

Éditorial	1
Villabé demain sur le net	1
Conseil municipal du 1er avril	2
Intercommunalité	3
Villabé et la constitution euro	3
Droit de réponse	3
Le nouveau bureau	4
Adhésion 2005	4

<http://villabe.demain.free.fr/>

Villabé Demain renouvelle son bureau

Notre association s'est réunie en assemblée générale le vendredi 1er avril ! Le bilan des actions 2004 ainsi que les objectifs à moyen et long termes ont été fixés dans une ambiance chaleureuse et détendue (lire page 4)

Venez visiter le Sénat avec nous

Le **jeudi 23 juin 2005 à 15h00**, assistez à une séance de débats entre les Sénateurs. Réservez dès maintenant !

Réservation avant le 10 juin 2005 au **06 09 56 29 01**



CONSEIL MUNICIPAL DU 1 AVRIL 2005

1 - Vote du budget de la commune : *Bravo pour le poisson d'avril, monsieur le Maire ! Choisir le 1^{er} avril pour le vote du budget de notre commune.*

Préambule ! Tiens ! Monsieur le Maire, n'a pas du tout apprécié que je lui transmette une lettre d'excuse pour notre absence à Frédéric FAURE et à moi au dernier conseil municipal.

Je tiens à affirmer que depuis 2001, nous n'avons jamais pratiqué la politique de la chaise vide. Notre groupe a toujours été représenté lors des assemblées municipales. Et ce soir là, il était représenté par Christian CORDIER.

Il se trouve que ce 1er avril, nous organisons ce soir là, l'assemblée générale de notre association « Villabé Demain » dans la salle municipale St Exupéry. En raison de la riche activité associative de notre commune, il est nécessaire et indispensable de réserver cette salle de nombreuses semaines à l'avance. Ce que nous avons fait.

Par ailleurs, par manque d'organisation, d'anticipation ou par paresse, notre Maire ne nous communique jamais les dates des conseils municipaux !

Contrairement à ce qui se pratique dans la grande majorité des communes bien administrées, où les conseils municipaux sont même annoncés sur les panneaux d'affichage, à Villabé, nous ne sommes informés que 4 à 5 jours avant la tenue du Conseil (comme *le tolère la loi*) ! Je souhaite alors, vous soumettre ce petit problème :

Vous réservez une salle de réunion à J - 60 jours, à J - 30 jours vous convoquez tous les participants et à J - 5 jours vous apprenez comme par hasard que se tiendra le conseil municipal le même jour que votre réunion. Compte tenu de tous ces éléments quel est l'âge du Maire ?

Et oui, c'est un peu ubuesque, mais c'est comme cela que cela fonctionne à Villabé depuis trop longtemps ! Ah! j'en oubliais presque l'essentiel. Avant de voter un budget en conseil municipal, celui-ci doit être présenté et débattu en commission des finances. J'y étais ! mais sans avoir pu étudier et examiner les documents budgétaires au préalable puisqu'ils nous ont été remis au cours de la séance ! Si, si c'est possible !

Rassurez-vous nous nous sommes abstenus lors du vote des différents chapitres budgétaires.

Venez visiter le Sénat avec nous

En France, il existe deux assemblées: l'Assemblée nationale et le Sénat. Ils forment le Parlement dont le rôle est de discuter et de voter les lois qui régissent notre pays. Ces deux assemblées ne sont pas identiques mais se complètent parfaitement. Le Sénat, à la différence de l'Assemblée nationale, est une assemblée permanente puisque le chef de l'État ne peut pas la dissoudre. Ce mode de fonctionnement assure la continuité de l'État. Le Palais du Luxembourg a été, presque continuellement depuis le premier Empire, le siège du Sénat. Construit à partir de 1615 pour Marie de Médicis, il a connu des évolutions architecturales qui l'ont peu à peu adapté aux besoins d'une assemblée politique moderne tout en respectant scrupuleusement ce trésor exceptionnel d'architecture parisienne, qui abrite, en outre, un patrimoine artistique

de premier ordre que nous vous invitons à découvrir

le jeudi 23 juin à partir de 15h00.



BÉTEILLE Laurent (UMP)



DASSAULT Serge (UMP)

Nos Sénateurs

Nos deux Sénateurs préférés !

CAMPION Claire-Lise (SOC)

MÉLENCHON Jean-Luc (SOC)

VERA Bernard (Communiste)

Venez visiter le Sénat avec nous le jeudi 23 juin 2005

Réservation : 06.09.56.29.01

DOSSIER INTERCOMMUNALITE

Alors que l'intercommunalité concerne désormais environ 51 millions de Français et 86% des communes soit 28 000 communes. Notre Village est toujours dans l'attente d'une décision de notre bon Maire qui n'en fini pas de réfléchir !

« Irais-je au sud rejoindre les communes rurales où là j'aurai un peu de poids et d'autorité ?

Irais-je au nord-Est vers la communauté Seine-Essonnes ? Mais alors là il faudra que je me mette à discuter avec Serge Dassault que je critique bien trop souvent en conseil municipal ?

Où bien vais-je rejoindre la Communauté d'Agglomération Centre-Essonnes (Evry/Courcouronnes/Lisses/Bondoufles) ? Où je pourrai à loisir m'accoquiner avec mon député préféré Manuel VALLS ? » (Celui-ci ne sait d'ailleurs plus comment se justifier entre le ni oui ni non pour la constitution. Il a tout de même compris que le chemin du oui était celui de la raison).

Aujourd'hui, qu'allons nous négocier alors que les Maires de nos communes voisines se sont déjà répartis les compétences et se sont déjà organisés ?

Il faut donc savoir que comme pour l'Union Européenne où les états gèrent en commun certains domaines (marché intérieur, agriculture et pêche, environnement, politique de la recherche...) les communes qui se regroupent le font pour mutualiser leurs moyens. Contrairement à ce que pensent certains roitelets municipaux avides de leurs prérogatives, l'histoire est en marche et les regroupements de communes sont

bien souvent indispensables à leur survie. Enfin, à l'heure du choix nous insistons sur le fait que ne doivent pas être pris en compte les alliances politiques mais bien les intérêts des habitants sur le moyen et le long terme.

Comment s'envisage l'avenir de Villabé dans cette région du Sud Paris ? Chaque option mérite d'être chiffrée pour la population (avantages/inconvénients, coût/bénéfices...).

Alors, nous à « Villabé Demain » nous faisons une proposition !

Devant l'incapacité de notre Maire à prendre une décision, organisons un **référendum communal**. Ce sera démocratique. Mais pour accepter cette solution il faut être démocrate ...et la démocratie n'a pas forcément force de loi dans notre commune !

A suivre...

Réponse à l'article « Démagogie et mauvaise foi »

D'une part quel plaisir de savoir que nous sommes lu. Quel plaisir aussi d'apprendre notre part de responsabilité dans la politique de notre premier ministre. Nous voilà maintenant bénis des dieux (de la république).

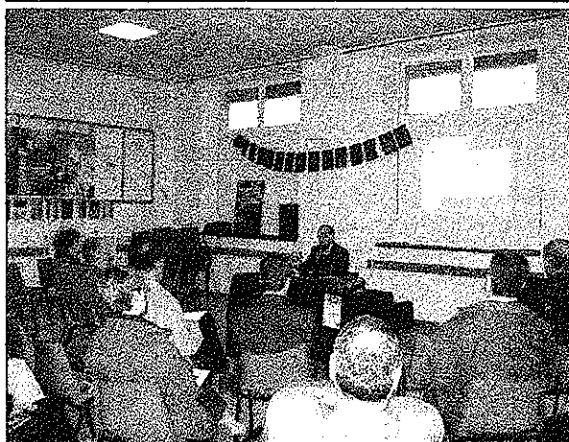
Sur le fond et pour la forme nous aurons le plaisir que de ne rien répondre, nous avons mieux à faire...

Frédéric Faure

LE DEBAT A EU LIEU A VILLABE le 5 avril 2005 !



Une Constitution pour l'Europe



Nous avons organisé un débat le mardi 5 avril 2005. Celui-ci avait été annoncé par radio France bleu Melun, par le républicain, par nos affiches et nos invitations. Référéncé parmi les « 1000 débats » souhaités par les présidents du parlement et de la commission européenne (www.europa), de nombreux habitants se sont déplacés. Cependant, une fois de plus les membres de la municipalité ont snobés notre rendez-vous ! Au sein de notre association, le débat a aussi eu lieu. Christian CORDIER (divers droite) a pu argumenter sa position en faveur du « non ». Quant à notre cher donneur de leçons « communiste » qui s'indigne de l'absence de débat au niveau national, celui-ci est venu écouter le début des explications pédagogiques sur ce traité puis s'est enfuit à l'heure du débat. C'est tellement plus facile de vouloir instaurer le désordre, diffuser mensonges et utopies par tracts interposés que d'argumenter et de proposer des avancées réalistes. Alors que toute l'Europe (450 millions de citoyens) vibre pour ce traité, ici à Villabé vos élus ne semblent pas s'en préoccuper. Tiens ! Et quelle est donc aujourd'hui la position de notre Maire sur ce sujet ?

Bravo ! Par votre mobilisation en faveur des victimes du Tsunami

3298 € seront versés à l'association « CARE France » pour l'opération "10 000 bateaux pour les pêcheurs"

« Villabé Demain » un nouveau bureau

Le vendredi 1er avril 2005, notre association a procédé comme tous les ans à l'élection d'un nouveau bureau. Notre association apportera tout au long de l'année son soutien à nos trois conseillers municipaux Karl DIRAT, Christian CORDIER et Frédéric FAURE. Nous les aiderons dans toutes leurs actions. Les membres de l'association « Villabé, demain » se réunissent une fois par mois pour discuter et s'informer sur les affaires de la commune. Ils se concertent également sur les actions à mener afin de défendre leurs idées et leurs priorités : Défense de l'Environnement et de la qualité de vie à Villabé (priorité à la sécurité et lutte contre les incivilités, davantage de prise en compte des jeunes et des retraités, maîtrise de la fiscalité, lutte contre le chômage, préparation de l'intercommunalité, suivi de implantation du futur collège, amélioration des transports, insonorisation de l'A6...).

Vous êtes intéressé par la vie de la commune, vous souhaitez apporter vos idées, faire des propositions, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous serons heureux de vous accueillir.

Membres du bureau 2005

Président
Karl DIRAT

*Ingénieur
d'études et de fabrications*

Vice Président
Jean Paul LACROIX

Technicien

Trésorier
Lionel WAVRANT

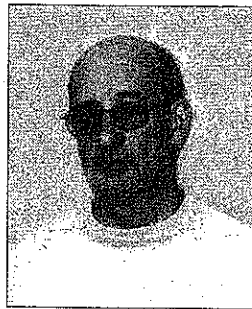
*Ingénieur
Hygiène et sécurité du travail*

Secrétaire
Joëlle BORS

*Artisan
loueur*



06.09.56.29.01



06.13.29.77.50



06.89.09.55.75



06.93.15.24.03

Rejoignez nous ! ... Rejoignez nous ! ... Rejoignez nous ! ... Rejoignez nous !

A retourner à Karl DIRAT 37 Ruelle aux Brunets - 91100 VILLABE

- Ci-joint un article que je souhaite voir publier
- Ci-joint une participation financière à l'ordre de l'Association « Villabé demain »
- Je souhaite adhérer à l'Association « Villabé demain » - Cotisation annuelle = 20 Euros
Couple 30 Euros - Etudiant = 10 Euros
- Je souhaite être invité(e) à la prochaine réunion de l'Association « Villabé demain »

Mes coordonnées :

Nom : Prénom:

Adresse :

Internet : Téléphone :

<http://villabe.demain.free.fr/>